



the EXCEPTIONAL assistant

module prêt

Le module Prêt de TEA est un des outils de gestion de prêts les plus flexibles et constitue la composante principale du logiciel TEA. Il offre plusieurs types de financement tels que à demande, à terme, participatif, garantie, ligne de crédit et bail. Il s'agit du module phare à partir duquel le logiciel TEA a évolué et dont la réputation demeure sans égal auprès des organismes de micro-crédit au cours des 10 dernières années.

Le module prêt offre une vaste étendue de fonctions, y compris :

- Suivi des détails historiques complets des prêts, y compris les termes, l'amortissement, les taux d'intérêt, la période de calcul de l'intérêt, et plusieurs autres détails de prêt.
- Capacité de gérer multiples fonds d'emprunt.
- Permet l'utilisation de liquidités, chèques postdatés, et prélèvements automatiques.
- Fournit une liste quotidienne de traitement d'opérations (paiements à date fixe) avec fonction de report automatique.
- Permet l'utilisation d'intérêt simple, composé, et hypothécaire.
- Permet d'effectuer le calcul de l'intérêt selon les méthodes de calcul 360, 365, et intérêt réel.
- Fonction d'entrée d'opérations de prêt puissante, flexible et conviviale.
- Module élaboré d'analyse de garantie.
- Capacité d'exporter les opérations de prêt à des logiciels comptables tels que Simple Comptable, Quickbooks, AccPac, MIP et Peachtree.
- Capacité d'utiliser des tableaux de taux personnalisés pour le calcul automatique et l'administration de l'assurance vie et l'assurance invalidité.
- Capacité d'entrer des tableaux de paiements saisonniers ou tout autre type de tableau d'amortissement personnalisé.
- Section complète de rapport, y compris plusieurs portefeuilles, une liste chronologique des arriérés, un générateur de rapport personnalisé, ainsi que de multiples options de tri et de filtrage.
- Capacité d'imputer des pénalités ou des frais d'administration automatiques à des clients individuels ou à tous les clients.
- Capacité de produire des tableaux de frais automatiques pour des clients individuels ou tous les clients.
- Capacité de produire des documents juridiques intégrés tels que des contrats de prêt, C.G.S., lettres de confirmation de vérification comptable, lettres d'offre, etc.
- Capacité d'utiliser des termes et opérations d'actions et sur capitaux propres.
- Capacité d'utiliser des produits tels qu'une ligne de crédit renouvelable ou à tirage.
- Et plus encore !